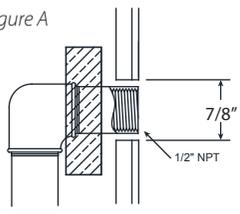




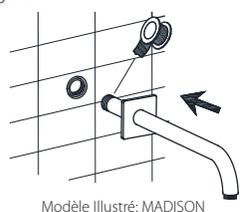
## INSTALLATION DE POMME DE DOUCHE

Figure A



1. Fermer toutes les conduites d'alimentation en eau et de drainage. Le tuyau d'alimentation ne doit pas dépasser du mur fini. (Figure A)
2. Déterminez le lieu d'installation, puis dirigez l'alimentation en eau vers le déviateur.

Figure B

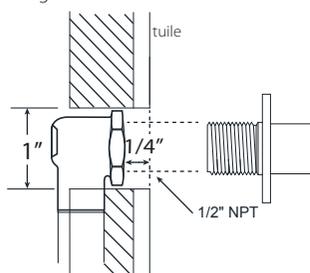


Modèle Illustré: MADISON

3. Raccordez le tuyau de douche et la base au raccord coudé à oreille rabattable de 1/2" et utilisez un ruban d'étanchéité pour empêcher les fuites. (Figure B)
4. Fixez la pomme de douche au tuyau de la pomme de douche.

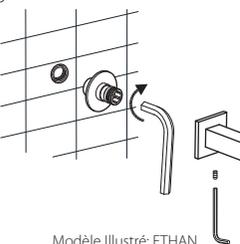
## INSTALLATION DU BEC

Figure C



1. Fermer toutes les conduites d'alimentation en eau et de drainage. Le connecteur de réception doit reposer à 1/4" de la face du mur fini (tuile). (Figure C)
2. Déterminez le lieu d'installation, puis dirigez l'alimentation en eau vers le déviateur.

Figure D



Modèle Illustré: ETHAN

3. Serrez le connecteur du bec avec la clé Allen et utilisez du ruban adhésif pour empêcher les fuites. Insérer le bec avec la plaque de recouvrement, serrer avec une clé Allen. (Figure D)

## ESSAI

1. Ouvrez l'alimentation en eau et vérifiez que tous les raccords ne fuient pas. S'il y a des fuites, fermez l'alimentation en eau et vérifiez si les rondelles appropriées ont été utilisées avec du ruban adhésif approprié.
2. Retirez l'aérateur, les pommeaux de douche et les douches à main (le cas échéant) et laissez couler l'eau froide et l'eau chaude pendant une minute. Cela éliminera tous les débris dans le système qui pourraient sinon obstruer l'aérateur.
3. Tournez les poignées de haut en bas ou de gauche à droite (le cas échéant) et testez les raccordements d'eau froide et d'eau chaude.

## INSTALLATION DU PULVÉRISATEUR

Figure E

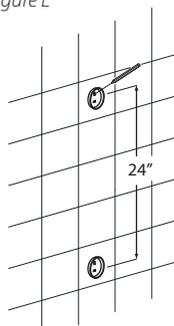


Figure F

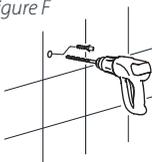


Figure G

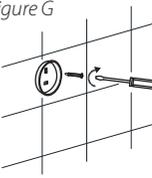
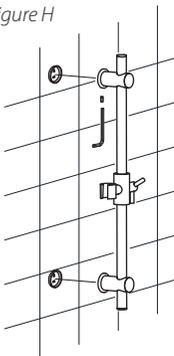


Figure H



1. Fermer toutes les conduites d'alimentation en eau et de drainage.

2. Déterminez l'emplacement d'installation. (Figure E) Percez des trous et insérez des ancrages en plastique. (Figure F)

3. Fixez les deux plaques de base de la barre de douche au mur avec les vis fournies. (Figure G)

4. Fixez la barre coulissante à l'aide de la clé Allen et des vis. (Figure H)

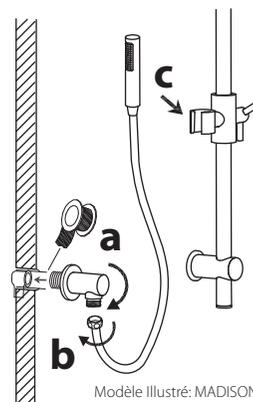
5. Le connecteur de réception doit se trouver à 1/4" de la face du mur fini (carrelage). (Figure C)

6. a) (Figure I) Vissez la sortie de la douche dans le connecteur de réception.

- b) (Figure I) Vissez le tuyau de douche avec la clé plate dans la sortie de la douche.

- c) (Figure I) Placez la douchette sur le support de la barre coulissante.

Figure I



Modèle Illustré: MADISON

## GARANTIE

Tous les appareils de douche Pearl™ sont équipés de la garantie à vie limitée pour les appareils de douche PEARL® qui couvre les pièces de rechange, notamment: a) une fuite ou un dysfonctionnement de la pomme de douche, b) une poignée de douche s'il est avéré qu'elle est un défaut de fabrication, c) une cartouche de douche, d) une autre douche composants s'il s'avère que c'est un défaut de fabrication. D'autres problèmes de douche allant au-delà de ce qui est mentionné ci-dessus peuvent être couverts par la garantie à vie limitée des appareils de douche PEARL®, à la discrétion de PEARL®. Seules les pièces de rechange couvertes par la garantie à vie limitée des appareils de douche Pearl® sont gratuites. PEARL® n'est pas responsable des frais d'expédition et de manutention.

La garantie à vie limitée des appareils de douche PEARL® ne couvre pas la réduction de finition, les égratignures, les taches, la gravure acide / alcaline, les dommages dus à des produits chimiques tels que l'alcool et les solvants, les dommages dus aux pratiques de nettoyage, les dommages dus aux nettoyants abrasifs, les dommages dus aux conditions atmosphériques, l'usure naturelle, la fatigue du robinet due à une force excessive ou la réduction du débit due aux obstructions causées par des débris extérieurs. La responsabilité de PEARL® ne couvre que les appareils de douche PEARL® et ne doit pas dépasser le prix d'achat des appareils de douche. PEARL® ne sera pas responsable des coûts accessoires ou indirects liés au retrait ou à l'installation de la douche ou de ses accessoires. Ceci inclut tous les dommages et / ou coûts liés à la réparation, au remplacement ou à la main-d'œuvre. PEARL® n'est pas responsable des dommages ou des incidents ultérieurs liés aux appareils de douche. Cela inclut les dommages au sol, aux taches d'eau, aux meubles, aux appareils ou aux accidents entraînant des dommages corporels. La responsabilité de PEARL® s'applique uniquement à la composante physique de la robinetterie de douche. Les dommages et préjudices résultant de l'extérieur du robinet sont à la charge du propriétaire et de l'installateur. La garantie à vie limitée des robinets de douche PEARL® ne couvre que la durée de vie prévue du robinet. La durée de vie prévue des appareils de douche est de 10 ans. La garantie à vie limitée Pearl® pour les robinets de douche s'étend jusqu'à 10 ans à compter de la date d'achat initiale ou de la date d'occupation dans la maison d'origine du propriétaire. Les installations qui ne suivent pas le manuel d'instructions PEARL® ne sont pas de la responsabilité de PEARL®. PEARL® recommande vivement que toutes les installations soient installées par des professionnels agréés. Toutes les installations sont soumises à un test de pression de la ligne de flottaison afin de s'assurer qu'aucun débris ne glisse dans le tuyau PEARL® n'est pas responsable des tuyaux bouchés ou des débits d'eau réduits dus à des conduites d'eau encrassées. Les robinets de douche PEARL® ne peuvent être garantis que pour un usage domestique, car toute utilisation commerciale annule la garantie.

Pour être admissible, le propriétaire doit être le premier acheteur de la robinetterie. Si la maison où réside la douche a changé de propriétaire, la garantie sera annulée. La garantie est annulée si le produit PEARL® a été déplacé de son lieu d'installation initial, ce qui inclut l'installation à un emplacement différent dans le même bâtiment, le déménagement de la robinetterie de douche dans une nouvelle maison, l'installation de la douche après la reconstruction de la maison d'origine, l'installation sur des biens commerciaux, soumis à un usage commercial. La garantie sera annulée si les robinets de douche ont été soumis à un entretien, une installation ou une utilisation incorrects du produit.

Pour bénéficier de la garantie à vie limitée des appareils de douche PEARL®, le propriétaire doit fournir une preuve de l'authenticité de l'appareil de douche et une preuve d'achat. Les documents acceptables comme preuve d'achat comprennent: le reçu original du revendeur, le bon de livraison de ce dernier ou la facture du revendeur. Pour prouver que le produit en question est un appareil de douche PEARL®, le propriétaire doit fournir des images de l'ensemble de la douche et une image du logo PEARL®. La photo de l'ensemble de la robinetterie doit être claire et identifiable comme étant une robinetterie PEARL®. Une image d'un appareil de douche démonté ne répond pas aux exigences d'une image clairement identifiable. La photo du logo PEARL® doit clairement montrer le logo, les images déformées ou modifiées par le logiciel annulent la garantie.

Remède exclusif: En cas de défaut du produit qui enfreint les garanties susmentionnées, PEARL®, à sa discrétion, réparera ou remplacera la partie défectueuse du produit. PEARL® doit être informé avec une description du problème pour réclamer le produit défectueux. Afin de notifier PEARL® et de recevoir une assistance ou un service dans le cadre de cette garantie, l'acheteur d'origine peut: (1) appeler le 1-604-242-1601 pour obtenir un représentant du service à la clientèle pouvant vous aider, ou (2) écrire au service à la clientèle. c / o PEARL® Inc., 120-1231 Burdette Street, Richmond BC, V6V 2Z2, et inclure une description du problème, le numéro de modèle, le lieu d'achat, votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et la date approximative d'achat, ou (3) envoyer un courrier électronique au service clientèle de PEARL® en visitant le site [www.PearlSinks.com](http://www.PearlSinks.com), ou (4) en indiquant le lieu ou le distributeur duquel le produit a été acheté. Vous pouvez être amené à renvoyer le produit à PEARL® pour inspection et une preuve d'achat peut être requise.

Limitations et exclusions: PEARL® NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT AUTRE DOMMAGE OU PERTE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, DES DOMMAGES ACCIDENTELS ET / OU INDIRECTS, SANS RESPECT DE LA THÉORIE JURIDIQUE APPARUEE, Y COMPRIS TOUTE RÉCLAMATION OU VIOLATION DE LA GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE CAUSE, ET S'IL YA LIEU DE CONTRAT OU DE TORT (y compris la négligence et la responsabilité stricte).

Toutes les garanties ci-dessus ne couvrent pas les dommages résultant d'un mauvais entretien, réparation, nettoyage ou installation, d'une mauvaise utilisation, d'abus, de modifications, d'accidents, de dépôts naturels, d'oxydation naturelle, d'érosion ou de force majeure. Les dommages au produit causés par un accident, une mauvaise utilisation ou un usage abusif ne sont pas couverts par cette garantie. Le non respect des instructions de nettoyage peut annuler la garantie PEARL®. PEARL® se réserve le droit d'interrompre ou de modifier tout produit à tout moment. Tous les robinets, éviers et robinets de douche doivent être installés par des professionnels qualifiés de la plomberie. PEARL® n'est pas responsable des problèmes résultant d'une plomberie inadéquate. Pour bénéficier de la garantie à vie limitée des appareils de douche PEARL®, le propriétaire doit envoyer un e-mail à [info@pearlsinks.com](mailto:info@pearlsinks.com) avec les documents requis ci-dessus ou appeler le 1-604-242-1601 pour un représentant du service clientèle entre 9h et 17h HAP, du lundi au vendredi.\* La main-d'œuvre, l'expédition et la manutention ne sont pas comprises dans les cartouches en céramique pouvant supporter plus de 500 000 actionnements.

## ENTRETIEN



N'utilisez PAS de solutions de nettoyage acides, abrasifs ou corrosifs, car ils pourraient endommager le vernis naturel ou le fini satiné de votre luminaire.

Tous les appareils de douche Pearl™ sont équipés de cartouches en céramique pouvant supporter plus de 500 000 actionnements.